

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Départ samedi 24 février à **6h00 place de la mairie**
Retour : samedi 2 mars vers **6h00 place de la mairie**

Le séjour de vacances est accessible aux jeunes de 8 à 17 ans habitant la commune de La Chaussée Saint-Victor ou fréquentant l'école de la commune avec une capacité d'accueil de 32 places pour les 8-11 ans (avec une priorité pour les CM2) et de 16 places pour les 12-17 ans.

↳ Lieu : **SAINT SORLIN D'ARVES**

↳ Hébergement : LES MARMOTTES

↳ Places disponibles : **32 places pour les 8-11 ans**
16 places pour les 12-17 ans

↳ Tarif: en fonction du quotient familial (voir au dos).

Ce tarif comprend :

- *Déplacement en autocar*
- *Hébergement en pension complète*
- *Forfait de ski et location du matériel (chaussures, ski, casque)*
- *Ski ou luge avec les animateurs le matin*
- *Les cours de ski ESF (2h l'après-midi)*
- *La médaille après le passage de niveau*

↳ Activités : Ski, découverte du milieu naturel, luge, veillées...

Modalités d'inscription :

↳ **Veillez-vous munir à l'inscription :**

- Du poids, de la pointure et de la taille de votre enfant.
 - Des photocopies du carnet de santé de l'enfant *
 - De votre n° d'allocataire CAF *
 - De votre quotient familial
- *si votre enfant n'est pas scolarisé sur la commune.**

↳ **Un chèque d'acompte vous sera demandé afin de valider l'inscription de votre enfant, voir le tableau ci-joint.**

↳ **Vous devez régler en chèque.**

L'aide aux temps libre de VACAF, l'aide des comités d'entreprise et les chèques vacances sont acceptés.

↳ **Dates des permanences d'inscription à**

La Grange (en face de la mairie)

Seuls les enfants de la tranche d'âge concernée à la date d'inscription pourront être inscrits par un parent ou une personne désignée.

Les places seront attribuées dans l'ordre de priorité suivant :

Pour les CM2: le lundi 15 janvier 2024 de 16h45 à 18h45.

Pour les 6èmes et les CM1 : le mardi 16 janvier de 16h45 à 18h45.

Pour les 12-17ans : le mercredi 17 janvier de 16h45 à 18h15.

Fin des inscriptions le lundi 22 janvier 2024

Lors de l'inscription de votre enfant, un trousseau vous sera remis.

SEJOUR A LA MONTAGNE

Du 24 février AU 2 MARS 2024



Public concerné :

Les enfants âgés de 8 à 17 ans résidant à La Chaussée Saint-Victor, ou fréquentant l'école de la commune.

La priorité est accordée aux enfants scolarisés en CM2.

16 places seront réservées aux 12 - 17 ans

Renseignements : M. LEMAIRE Hervé, Directeur du séjour

Téléphones : 02.54.78.73.68 / 06.80.47.89.11

Mail : accueilloisirs.mairie@lcsv.fr

QUOTIENT FAMILIAL	Commune	Hors commune	20 %d' acompte à verser lors de l'inscription	
			commune	Hors commune
Inférieur à 700	225.00 €	265.00 €	45.00 €	53.00 €
Entre 701 et 1400	310.00 €	375.00 €	62.00 €	75.00 €
Supérieur à 1400	395.00 €	470.00 €	79.00 €	94.00 €

Déduction possible : aide aux temps libre VACAF., aide des comités d'entreprise et chèques vacances.

Le solde du séjour sera à **régler entre le 07 et le 21 février 2024**